

**BUREAUX**  
 ROUBAIX. — 68-71, Grande-Rue. Tél. 337.52, 337.53 et 337.54.  
 TOURCOING. — 23, rue Carnot. Tél. 27.  
 LILLE. — 3, rue Faidherbe. Tél. 539.51.  
 PARIS. — 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provenance. 71.84.  
 MOUSCRON. — 105, rue de la Station. Tél. 544.

**ANCIENS DIRECTEURS :**  
 Jean Reboux  
 Alfred Reboux  
 Madame Alfred Reboux

# Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

C'est la publicité qui fait vendre!

Adressez-vous en personne à vos clients en faisant de la publicité dans les journaux!

## BILLET PARISIEN NE TOMBONS PAS DANS LE GUEPIER ESPAGNOL

PARIS, 18 JANVIER (Minuit).  
 Le Conseil des ministres a été, en majeure partie, consacré à un exposé de M. Georges Bonnet sur la politique extérieure. Le ministre des Affaires étrangères, qui s'était auparavant mis d'accord avec M. Daladier, a tracé, devant ses collègues, les grandes lignes du discours qu'il se propose de prononcer vendredi à la Chambre. Il est clair que la question d'Espagne sera longuement évoquée dans la harangue ministérielle.

Les communistes et les socialistes — ou du moins les socialistes à l'obédience de M. Léon Blum — entendent que la frontière des Pyrénées soit ouverte, sous prétexte que l'Italie a violé l'accord de non-intervention. Par contre, les partis de la droite, du centre, et la majeure partie des radicaux estiment qu'une telle mesure pourrait avoir les conséquences les plus fâcheuses. Ils ne peuvent approuver qu'une politique à l'égard de l'Espagne : celle de la neutralité absolue. En présence de ces deux courants contraires, que va faire le gouvernement ?

Celui-ci n'est nullement disposé à céder aux injonctions des socialistes. Il continuera de pratiquer la politique de non-intervention. Il prendra acte, d'autre part, des engagements de M. Mussolini touchant l'intégrité territoriale de la péninsule ibérique. Décidé à veiller avec plus d'attention que jamais sur la sécurité de nos relations impériales et à ne tolérer, en aucun cas, des conquêtes qui les menaceraient, il estime qu'il faut se tenir à distance égale de la facilité coupable et de la provocation.

Dans ces conditions, les manœuvres de nos mousquetaires du marxisme vont à un échec certain. L'opinion française, dans son immense majorité, est hostile à toute immixtion dans les affaires espagnoles. Elle estime avec bon sens que ce serait faire le jeu des adversaires de la France que d'adopter la conduite préconisée par M. Léon Blum. Quel prétexte ne donnerait-elle pas, cette conduite, à ceux qui dénoncent une prétendue partialité française en Espagne ! Qui sait si ce prétexte ne serait pas allégué par les milieux fascistes pour ne pas tenir les promesses faites à M. Chamberlain, pour maintenir, une fois la guerre terminée, des garnisons en Espagne, même contre la volonté du général Franco, et pour menacer la France sur le front des Pyrénées ? Notre imprudence pourrait, en l'occurrence, devenir une véritable subaïne pour les Italiens francophobes, d'autant que l'Angleterre serait alors justifiée de considérer qu'elle n'a pas à intervenir entre deux idéologies opposées.

La France ne veut pas pousser l'Europe sur la pente de la guerre. C'est dire qu'elle ne rouvrira pas la frontière des Pyrénées.

René ROUSSEAU

Paris, 18 janvier. — Les ministres se sont réunis, mercredi matin, sous la présidence de M. Albert Lebrun, président de la République.

Le Conseil, qui a duré plus de deux heures, a été entièrement consacré à l'audition de M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, qui a fait un exposé de la situation extérieure et a rendu compte principalement de ses conversations avec lord Halifax à Genève.

Les membres du gouvernement ont manifesté un accord unanime sur tous les points présentés et étudiés par le ministre des Affaires étrangères.

Après cet exposé, qui a eu un caractère général et a porté sur tous les problèmes internationaux d'actualité, M. G. Bonnet a donné connaissance à ses collègues des grandes lignes du discours qu'il prononcera à la Chambre, en clôture du débat sur la politique extérieure.

Le Conseil a été unanime à approuver la substance des déclarations dans lesquelles le ministre des Affaires étrangères précisera la politique du gouvernement sur tous les grands problèmes soulevés au cours du débat.

D'ailleurs, au cours de l'entrevue qu'il avait eue mardi avec M. Daladier, M.

Paris, 18 janvier. — Les ministres se sont réunis, mercredi matin, sous la présidence de M. Albert Lebrun, président de la République.

Le Conseil, qui a duré plus de deux heures, a été entièrement consacré à l'audition de M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, qui a fait un exposé de la situation extérieure et a rendu compte principalement de ses conversations avec lord Halifax à Genève.

Les membres du gouvernement ont manifesté un accord unanime sur tous les points présentés et étudiés par le ministre des Affaires étrangères.

Après cet exposé, qui a eu un caractère général et a porté sur tous les problèmes internationaux d'actualité, M. G. Bonnet a donné connaissance à ses collègues des grandes lignes du discours qu'il prononcera à la Chambre, en clôture du débat sur la politique extérieure.

Le Conseil a été unanime à approuver la substance des déclarations dans lesquelles le ministre des Affaires étrangères précisera la politique du gouvernement sur tous les grands problèmes soulevés au cours du débat.

D'ailleurs, au cours de l'entrevue qu'il avait eue mardi avec M. Daladier, M.

Paris, 18 janvier. — L'heure légale sera avancée de soixante minutes dans la nuit du 15 au 16 avril, à 23 heures. L'heure normale sera rétablie dans la nuit du 7 au 8 octobre à 24 heures.

## Le comte Ciano va se rendre en Yougoslavie



Le CHATEAU DE BELYE, près de la frontière hongroise-yougoslave, où le ministre des Affaires étrangères italien rencontrera M. Stojadinovich, président du Conseil yougoslave. On sait que cette entrevue aura pour but un rapprochement entre la Hongrie et la Yougoslavie, sous l'égide de l'Italie.

## LE CONSEIL DES MINISTRES A APPROUVÉ M. GEORGES BONNET

qui a exposé ses vues sur la situation extérieure et les grandes lignes du discours qu'il prononcera, vendredi, à la Chambre



MM. POMARET, DALADIER, PATENÔTRE (en retrait), SARRAUT et BONNET A LA SORTIE DE L'ÉLYSÉE. (Ph. Trampus.)

Paris, 18 janvier. — Les ministres se sont réunis, mercredi matin, sous la présidence de M. Albert Lebrun, président de la République.

Le Conseil, qui a duré plus de deux heures, a été entièrement consacré à l'audition de M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, qui a fait un exposé de la situation extérieure et a rendu compte principalement de ses conversations avec lord Halifax à Genève.

Les membres du gouvernement ont manifesté un accord unanime sur tous les points présentés et étudiés par le ministre des Affaires étrangères.

Après cet exposé, qui a eu un caractère général et a porté sur tous les problèmes internationaux d'actualité, M. G. Bonnet a donné connaissance à ses collègues des grandes lignes du discours qu'il prononcera à la Chambre, en clôture du débat sur la politique extérieure.

Le Conseil a été unanime à approuver la substance des déclarations dans lesquelles le ministre des Affaires étrangères précisera la politique du gouvernement sur tous les grands problèmes soulevés au cours du débat.

D'ailleurs, au cours de l'entrevue qu'il avait eue mardi avec M. Daladier, M.

Paris, 18 janvier. — Les ministres se sont réunis, mercredi matin, sous la présidence de M. Albert Lebrun, président de la République.

Le Conseil, qui a duré plus de deux heures, a été entièrement consacré à l'audition de M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, qui a fait un exposé de la situation extérieure et a rendu compte principalement de ses conversations avec lord Halifax à Genève.

Les membres du gouvernement ont manifesté un accord unanime sur tous les points présentés et étudiés par le ministre des Affaires étrangères.

Après cet exposé, qui a eu un caractère général et a porté sur tous les problèmes internationaux d'actualité, M. G. Bonnet a donné connaissance à ses collègues des grandes lignes du discours qu'il prononcera à la Chambre, en clôture du débat sur la politique extérieure.

Le Conseil a été unanime à approuver la substance des déclarations dans lesquelles le ministre des Affaires étrangères précisera la politique du gouvernement sur tous les grands problèmes soulevés au cours du débat.

D'ailleurs, au cours de l'entrevue qu'il avait eue mardi avec M. Daladier, M.

## YVAN MOSJOUKINE l'une des plus grandes vedettes du cinéma muet est mort



Le CÉLÈBRE ARTISTE DANS LE FILM « LA MILLE ET DEUXIÈME NUIT » (Ph. Franco-Pressa.)

Paris, 18 janvier. — On annonce la mort, survenue à son domicile, à Courbevoie, d'Yvan Mosjoukine, ancien avocat russe, venu à Paris après la Révolution.

Yvan Mosjoukine fut l'un des plus grands acteurs du film muet. Il créa notamment le personnage principal des films suivants : « Le Rouge et le Noir », « Kean », « Casanova », « Les Ombres qui passent », « Michel Strogoff ».

## LA PREMIÈRE SÉANCE DE LA DIÈTE SLOVAQUE

Bratislava, 18 janvier. — Mercredi matin a eu lieu l'ouverture solennelle de la première séance de la Diète autonome slovaque.

Mgr Tisso, président du Conseil slovaque, a souligné dans une allocution l'amitié et la fraternité qui régnent désormais entre les trois peuples de la Tchécoslovaquie, depuis la réalisation de l'autonomie.

Après la prestation du serment des députés, la Diète a élu comme président le député Martin Šokol, secrétaire général du parti populiste.

## Lindbergh à Paris

Paris, 18 janvier. — Le colonel Lindbergh, venant de Berlin, a atterri au Bourget à 15 h. 45.

## LA SITUATION POLITIQUE La discussion des interpellations sur la politique extérieure reprendra aujourd'hui

La commission de l'armée de la Chambre s'est prononcée à une écrasante majorité contre l'intervention en Espagne

C'est le rapport Pomaret qui servira de base à la discussion de la réforme électorale, le 26 janvier, au Palais-Bourbon

Paris, 18 janvier. — La Chambre, qui n'a pas tenu séance mercredi, journée réservée chaque semaine aux travaux des commissions, poursuivra jeudi et vendredi la discussion des interpellations sur la politique extérieure du gouvernement.

En raison du nombre important des interpellateurs qui restent encore à entendre, il n'est pas certain que le débat puisse se terminer vendredi autrement que par une séance de nuit.

Voici, en effet, la liste des orateurs dans l'ordre où ils comptent actuellement intervenir : MM. Paul Thellier, Michel Walter, Florimond Bonte, Camille Planche, Paul Eibel, Georges Izard, Albert Bedouce, Sylvain Blanchet, Ernest Fezer, Philippe Henriot, Michel Geisdoerfer, Pierre Cot, Louis Jacquinet, Charles Michels, Xavier Vallat, Gaston Riou, Joseph Ravier, Maurice Delaunay, Gaston Gérard, Grumbach, Pierre Colomb, Louis Marin.

Il est possible que M. G. Bonnet n'attende pas, pour prendre la parole, que tous les interpellateurs aient intervenus. Nombreux sont, en outre, les orateurs qui ont demandé à intervenir, après la discussion générale, soit sur les ordres du jour, soit sur les explications de vote.

## La réforme électorale

La Commission du suffrage universel de la Chambre a décidé à l'unanimité de demander jeudi à la conférence des présidents et à la Chambre, l'inscription à l'ordre du jour de la réforme électorale pour la séance du jeudi 26 janvier.

La question a été posée de savoir si le nouveau rapporteur, M. Silvestre, était autorisé à établir un rapport supplémentaire. Cette procédure devant avoir pour conséquence de rouvrir le droit d'amendement, la Commission a décidé par 28 voix contre 6, de s'en tenir au rapport de M. Pomaret, étant entendu que serait acceptée, en séance publique, la discussion de certains amendements, notamment celui du groupe socialiste tendant à établir une liste nationale de candidats désignés par les partis.

Ce vote avait été précédé de diverses interventions, notamment des représentants du parti communiste qui s'étaient déclarés favorables à l'institution de la R.P. pour toutes les élections, même les élections sénatoriales, en ajoutant cependant qu'ils n'en faisaient point une condition « sine qua non » de leur adhésion à la réforme électorale.

(Lire la suite page 2.)

## Libres propos MUSIQUE ET MŒURS... CÉGÉTISTES

Si la musique adoucit les mœurs, ne s'agit toujours pas des mœurs cégétistes.

Vous connaissez l'histoire de cette artiste lyrique inscrite à la C.G.T. et qui devait chanter dans un concert, à Bordeaux. Son nom s'était en vedette sur les affiches et le programme, et le public qui aimait sa belle voix s'était empressé de venir l'applaudir. Au dernier moment, elle reçut interdiction formelle de paraître ce soir-là sur les planches sous peine « de ne pouvoir plus jamais chanter avec accompagnement de musiciens syndiqués ».

Pourquoi cet usage ? Tout simplement parce que les musiciens de l'orchestre n'appartenaient pas à la C.G.T., bien que syndiqués, d'ailleurs.

Doux pays ! aurait dit Forain.

Mais quelle mine pour les chansonniers et les revuistes que cet incident syndicalo-musical !

On devine la scène : Marguerite a découvert les bijoux de Faust et s'apprête à se « voir si belle dans ce miroir », quand le régisseur se précipite sur le plateau et, devant une salle en émoi, fait d'une voix grave l'annonce suivante :

« Mesdames, Messieurs, la direction a le grand regret de vous informer que la diva ne chantera ni son grand air, ni ne fera dans la seconde partie, ses adieux à la petite table de Manon. Cette décision lui est imposée par un délégué de la C.G.T. qui vient d'apprendre que, dans l'orchestre, le trombone a coulissé, le contrebassiste et le cymbalier sont inscrits à une organisation syndicale autre que celle de M. Jouxhaux ».

Mais il serait regrettable que l'aventure arrivée à l'artiste de Bordeaux finisse dans les chansons sans faire réfléchir quelque peu l'opinion. Car ce n'est pas d'hier que les besutes du monopole cégétiste se sont révélées aux Français.

Depuis 1936, c'est-à-dire depuis que la Confédération générale du travail est devenue, entre les mains des extrémistes, une puissance de tyrannie et de dictature, combien de fois «avons-nous pas eu l'occasion de signaler les abus de pouvoir, les vexations et les coups de force de cet état dans l'Etat.

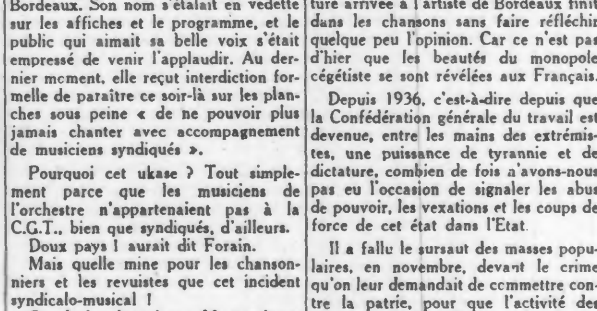
Il a fallu le sursaut des masses populaires, en novembre, devant le crime qu'on leur demandait de commettre contre la patrie, pour que l'activité des meneurs cégétistes fût mise au ralenti.

Mais tant que la liberté syndicale, proclamée par le gouvernement, ne sera « une réalité, et tant que les travailleurs ne seront pas protégés contre les agissements des politiciens de la C.G.T., la paix sociale restera une chimère.

Les Français doivent pouvoir travailler et défendre leurs intérêts sans être obligés de s'affilier à une quelconque Internationale.

Louis DARTOIS.

## APRÈS LA MISE A L'EAU DU « RICHELIEU »



Le MACHINIQUE NAVIRE, DANS LE PORT DE BRAY, où il va être achevé. (Ph. Page.)

## La malle tragique de la rue Saint-Honoré

LA MYSTÉRIEUSE VICTIME SERAIT UN DISTRIBUTEUR DE JOURNAUX



LA MALLE SANGLANTE A L'INSTITUT MÉDICO-LÉGAL DE PARIS. (Ph. N.Y.F.) A droite, LE DOCTEUR PAUL, médecin légiste (en noir) et LE COMMISSAIRE ROCHES.

Paris, 18 janvier. — Un billet de cinéma, un morceau de papier journal, un vieux peigne et le signalement vague de deux individus, tels sont les seuls éléments sur lesquels se fonde l'enquête menée à propos de la découverte mardi après-midi du cadavre d'un inconnu dans un hôtel de la rue Saint-Honoré à Paris.

Aucun indice, aucune marque n'ont pu jusqu'à présent, être relevés, soit sur les vêtements de la victime, soit dans la malle où elle était enfermée.

Le billet de cinéma trouvé dans un veston placé au-dessus du corps, est daté du 30 décembre et provient d'une salle de la place Saint-Michel.

Quant à l'identité du pseudo-Prodon, qui apporta le macabre colis à l'hôtel, elles est, comme il fallait s'y attendre, considérée comme fantaisiste.

Il semble cependant qu'un témoignage important ait été recueilli. Dans les vêtements de la victime, on a retrouvé, on le sait, un morceau de journal portant plusieurs adresses et notamment celle d'un établissement de l'avenue de Cligny. Le patron de cet établissement, à qui a été soumise la photo du cadavre, n'a pu se montrer affirmatif, mais il semble reconnaître dans la victime, un homme qui livrait des journaux et qu'il n'a pas revu depuis quelque temps.

« Il passait tous les jours à 11 h. dit, avec sa voiture pour alimenter le marchand qui s'établit chaque soir à notre porte. C'était un homme très trapu, de petite taille ; il ne devait guère avoir plus d'un mètre 55 ».

Cette déposition prend une importance réelle, la victime mesurant un mètre cinquante-six et portant un costume de cycliste.

## Les difficultés ministérielles en Belgique

Malgré ses efforts, le premier ministre n'a pas encore trouvé une formule de remaniement du cabinet susceptible d'être acceptée à la fois par les catholiques et par le parti libéral

BRUXELLES, 18 JANVIER 1939.  
 M. Spaak, rentré à Bruxelles, mercredi matin, a rendu à midi, au ministre de l'Intérieur, M. Merlot, ministre de l'Intérieur, dont on connaît la position dans le gouvernement depuis que la Fédération socialiste de Liège, à laquelle il appartient, a voté contre les relations avec Burgos.

Il a eu ensuite un entretien avec M. March, ministre des Transports, puis il a reçu les délégués du Bloc catholique MM. Hoyois, Carton de Wiart et Van Overbergh. M. Verhulst était absent.

Comme on le sait, ces délégués ont insisté pour que le portefeuille de la Justice soit conservé par la droite et pour que le portefeuille de l'Agriculture lui soit confié.

M. Spaak s'est rendu ensuite au Palais, où il a introduit auprès du roi le nouvel ambassadeur d'Italie, M. Vincenzo Lojaceo, qui a présenté ses lettres de créance.

A son retour au palais, le premier ministre a reçu une délégation de la Confédération nationale des anciens combattants et de la fédération des « Cris du feu », venue l'entretenir de la nomination de M. Mariens dans un collège électoral officiel, nomination qui a causé une certaine émotion.

Les conversations ont continué au ministère des Affaires étrangères pendant tout l'après-midi.

MM. Max et Henriot, délégués du groupe libéral, ont été reçus, vers 15 h. L'entretien a eu trait à l'attribution du portefeuille de la Justice, que les libéraux veulent obtenir au détriment des catholiques. Ceux-ci refusent de se laisser dépasser, et comme les libéraux maintiennent leurs vues, le conflit est net et les difficultés recommencent.

M. Spaak a alors évoqué MM. March, Janssen, De Vleeschouwer et Heymans, ministres catholiques ; il se mit au courant de la revendication Nidrale. A la fin de l'entrevue, aucune communication n'a été faite.

Un quart d'heure plus tard les ministres socialistes, y compris M. Mariens, étaient introduits auprès de M. Spaak. Enfin, M. d'Aspremont-Lynden, pro-

## COIFFURES 1939...



QUELQUES JOLIES MODÈLES PRÉSENTÉS A L'ÉCOLE PARMIÈRE DE COIFFURE. (Ph. Agn.)